



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 30 octobre 2018

— — —
Votez pour vos représentants CROUS du 12 au 30 novembre 2018
— — —

Les étudiants sont appelés à élire leurs représentants aux conseils d'administration des CROUS du 12 au 30 novembre 2018.

Afin d'informer les étudiants sur les enjeux de ce scrutin et sur le rôle et missions des élus étudiants dans le fonctionnement des CROUS, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le CNOUS mettent à disposition des établissements concernés un kit de communication pour le print et les réseaux sociaux. Objectif : inciter les étudiants à participer à ce scrutin important pour leurs conditions de vie et d'études et mieux leur faire connaître les missions des CROUS dans leur quotidien.

Le CNOUS et les CROUS ont une vocation unique : favoriser l'amélioration des conditions de vie des 2,7 millions d'étudiants, au quotidien, pour leur garantir les meilleures chances de réussite en offrant un accompagnement social global et en gérant les aides financières accordées aux étudiants.

Le CROUS et les CNOUS, c'est :

- un réseau de 28 établissements et 15 000 personnes
- plus de 175 000 logements dans 700 résidences universitaires réparties en France
- 750 structures de restauration pour des repas de qualité et à petit prix

L'ensemble des informations pratiques (lieux et horaires de vote, tutoriel pédagogique rappelant le rôle des élus CROUS) sont à disposition sur le site <http://www.etudiant.gouv.fr/electionsCROUS>

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Pôle presse Secrétariat presse du Cabinet
T 01 55 55 99 12
presse-mesri@recherche.gouv.fr

CNOUS
Pascale Koller
01 71 22 97 20
pascale.koller@cnous.fr